

**SOUS-PREFECTURE**

**10 JUIN 2025**

**HAGUENAU-WISSEMBOURG**

## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 mai 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_28</b>	<b>Titre : Conseil Municipal Désignation du secrétaire de séance</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 mai 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ :</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI (entrée en cours de séance – pt n°3), Mme Sylvie HINCKER (entrée en cours de séance – pt n°1)
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

**SOUS-PREFECTURE**

**10 JUIN 2025**

**HAGUENAU-WISSEMBOURG**

N° de la délibération : 2025_CM_28	Titre : Conseil Municipal Désignation du secrétaire de séance
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 mai 2025
Service référent : Direction Générale	

Conformément à l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer ces fonctions lors de la séance d'aujourd'hui, je vous propose la candidature de :

- Mme Sevinç LOPEZ comme secrétaire de séance

**DECISION**

Le Conseil municipal,

Sur la proposition du rapporteur,

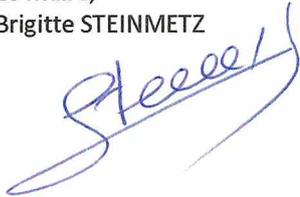
**VU** l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales,

**DESIGNE** Mme Sevinç LOPEZ comme secrétaire de séance

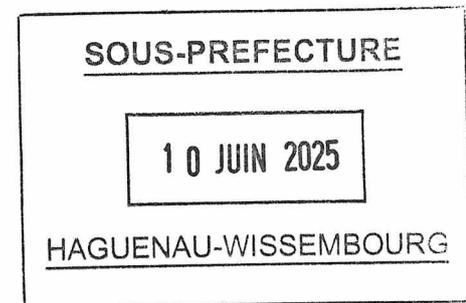
N° de la délibération : 2025_CM_28		Titre : Conseil Municipal Désignation du secrétaire de séance	
Pour		12	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

Pour extrait conforme et exécutoire

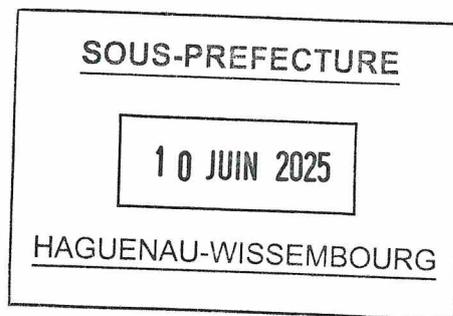
Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ





## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_29</b>	<b>Titre : Conseil Municipal Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 31 MARS 2025</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ : Procès-verbal du 31 mars 2025</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI (entrée en cours de séance – pt n°3), Mme Sylvie HINCKER (entrée en cours de séance – pt n°1)
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_29	Titre : Conseil Municipal Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 31 mars 2025
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Direction Générale	

Je vous demande de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 31 mars 2025

**DECISION**

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

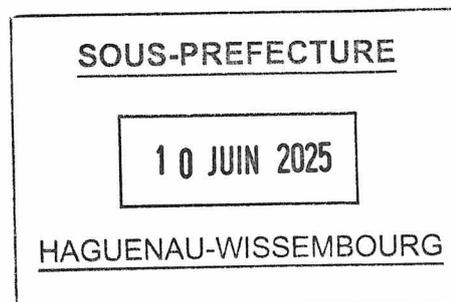
- **ADOpte** le procès-verbal de la réunion du 31 mars 2025

N° de la délibération : 2025_CM_		Titre : Conseil Municipal Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 31 mars 2025	
Pour			12
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

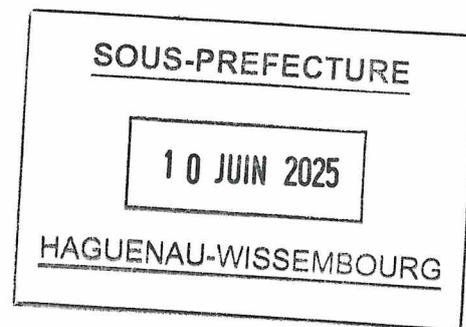
Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ

Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ







## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_30</b>	<b>Titre : Conseil Municipal CAH – Arrêt du PLUi de l'agglomération de Haguenau</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ :</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI (entrée en cours de séance – pt n°3), Mme Sylvie HINCKER (entrée en cours de séance – pt n°1)
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_30	Titre : Conseil Municipal CAH – Arrêt du PLUi de l'agglomération de Haguenau
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Urbanisme	

Madame le Maire informe les élus qu'après 5 années de travail technique, politique et de concertation avec les habitants, le Conseil Communautaire du 6 janvier 2025 a arrêté le PLUi de l'agglomération de Haguenau, ainsi que le bilan de la concertation préalable.

Je vous invite à aller aux enquêtes publiques qui auront lieu et également de visiter le site de la CAH.

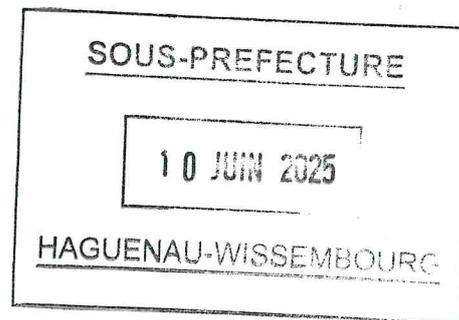
Le conseil municipal prend acte.

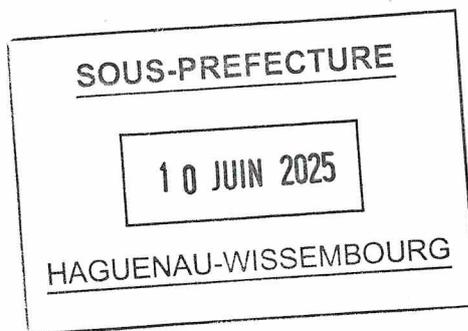
Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ





## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_31</b>	<b>Titre : Conseil Municipal CAH – Convention de personnel – avenant n° 5</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ :</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_31	Titre : Conseil Municipal Convention de personnel – avenant n°5
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire rappelle qu'il y a une convention de mise à disposition de personnel entre la CAH et la commune.

Lors de sa séance du 31 mars 2025, le bureau de la CAH a décidé de modifier l'article 1 de la convention de mise à disposition déjà existante en :

- transformant le cadre d'emplois des adjoints administratifs de l'agent vers le cadre d'emploi des rédacteurs, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.

**DECISION**

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel – avenant n° 5
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier.

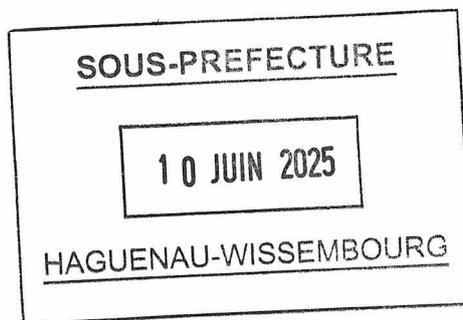
N° de la délibération : 2025_CM_31		Titre : Conseil Municipal Convention de personnel – avenant n°5	
Pour		13	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ





## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_32</b>	<b>Titre : Conseil Municipal Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2024</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ : Compte administratif et compte de gestion 2024</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_32	Titre : Conseil Municipal Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2024
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Comptabilité et Finances	

## COMPTE DE GESTION 2024

Madame le Maire soumet au Conseil municipal le compte de gestion de l'exercice 2024. Elle rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

### DECISION

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion dressé par le comptable pour l'exercice 2024.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adopté à l'unanimité

Madame le Maire laisse la parole à Monsieur Nicolas UNDREINER, adjoint et quitte la salle.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Sous la présidence de Monsieur Nicolas UNDREINER, qui a participé à la préparation des documents budgétaires, le Conseil municipal examine le compte administratif 2024 qui s'établit ainsi :

### FONCTIONNEMENT

Dépenses		763 024.06 €
Annulation de mandats		738.05 €
Dépenses	:	762 285.56 €
Recettes	:	850 573.85 €
Excédent de clôture	:	87 549.79 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses	:	201 418.54 €
Recettes	:	299 271.31 €
Excédent de clôture	:	97 852.77 €
Excédent global de clôture	:	185 402.56 €

### DECISION

Le Conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, hors de la présence de Madame Brigitte STEINMETZ, Maire, décide :

- **D'APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2024.

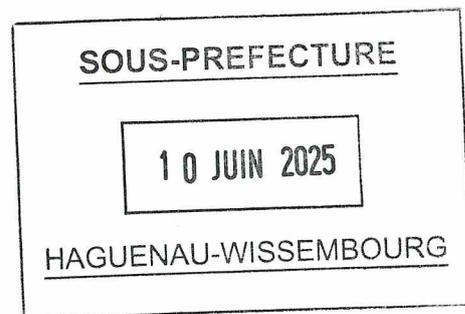
Adopté à l'unanimité

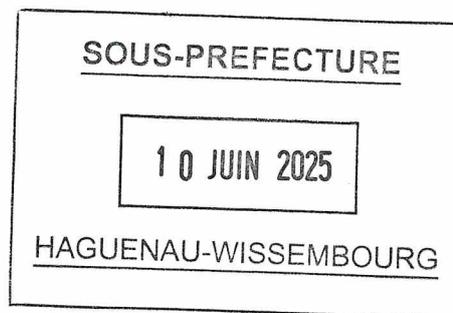
N° de la délibération : 2025_CM_32		Titre : Conseil Municipal Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2024	
Pour			13
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ

Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ





## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_33</b>	<b>Titre : Conseil Municipal Affectation du résultat de fonctionnement 2024</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ :</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_33	Titre : Conseil Municipal Affectation du résultat de fonctionnement 2024
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Comptabilité et Finances	

Au vu du Compte Administratif 2024, Madame le Maire propose de statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2024 :

- 001 – dépenses d'investissement : - 141 949.60 €
- 1068 – recettes d'investissement : 141 949.60 €
  
- 002 – recettes de fonctionnement : 248 777.75 €

**DECISION**

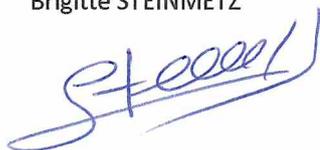
Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- d'affecter les résultats de l'exercice 2024, de la façon suivante :
  - 001 – dépenses d'investissement : - 141 949.60 €
  - 1068 – recettes d'investissement : 141 949.60 €
  
  - 002 – recettes de fonctionnement : 248 777.75 €

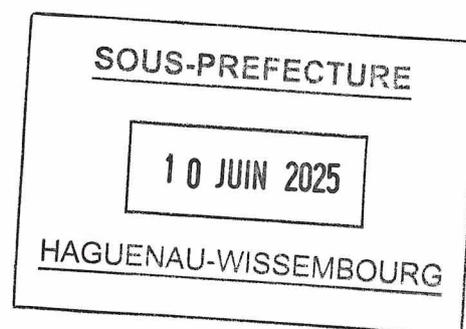
N° de la délibération : 2025_CM_33		Titre : Conseil Municipal Affectation du résultat de fonctionnement 2024	
Pour			13
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

Pour extrait conforme et exécutoire

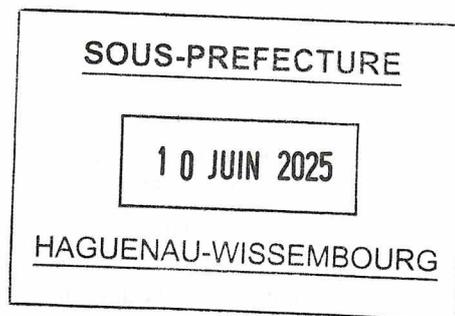
Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ







## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_34</b>	<b>Titre : Conseil Municipal Eglise – Aménagement de la rampe d'accès</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ :</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_34	Titre : Conseil Municipal Eglise – Aménagement de la rampe d'accès
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire Monsieur Patrice NONNEMACHER Monsieur Nicolas UNDREINER	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Environnement et politique foncière	

Madame le Maire rappelle aux conseillers qu'un dossier de subvention au titre de la DETR a été déposé auprès de la Préfecture pour l'aménagement de la rampe d'accès.

Pour les besoins administratifs, il y a lieu de redélibérer pour ce projet.

### **Descriptif sommaire de l'opération**

La commune souhaite procéder à l'aménagement d'une rampe d'accès pour l'église pour la mise en accessibilité PMR de l'église.

Dans le cadre de ce projet, différentes solutions ont été proposées, notamment :

- En zone 1 – Accès par la route de Bischwiller – entrée principale  
L'aménagement d'un cheminement et d'une rampe d'accès  
La mise en place de panneauage spécifique  
La mise en place d'éclairage à la demande de l'accès
- En zone 2 – Accès par la rue de l'église  
La mise en place d'un accès et d'une rampe  
La suppression des végétaux concernés  
Le déplacement d'un candélabre  
La mise en place de panneau indicateur à placer côté route de Bischwiller afin d'indiquer l'accès
- En zone 3 - Plate-forme élévatrice de personne sur escalier existant - côté entrée principale

Différentes réunions ont été menées pour étudier les différentes possibilités, la faisabilité, etc, ceci afin de retenir la solution la mieux adaptée.

Une commission Ad-hoc s'est également réunie en incluant le Conseil de Fabrique ainsi qu'une entreprise.

Le dossier est suivi par :

- Nicolas UNDREINER
- Patrice NONNEMACHER en ce qui concerne la partie électricité et sécurité.

Le projet en zone 2 – accès par la rue de l'église a été retenue.

Pour mémoire l'entreprise HEIBY de SOULTZ SOUS FORETS avait été sollicité pour l'établissement d'un devis. Il a été constaté que les devis fournis n'étaient pas suffisamment complets. Il a donc été fait appel à d'autres entreprises.

Les entreprises ayant répondu à notre demande sont :

- |  |             |
|--|-------------|
| - L'entreprise HIRSCHNER de Holtzheim pour un montant HT de          | 118 995.- € |
| - L'entreprise HEMMERLE René SAS de SCHLEITHAL pour un montant HT de | 129 600.- € |
| - L'entreprise MOOG de Wingersheim les 4 Bans pour un montant HT de  | 98 950.- €  |

Le service technique interviendra au niveau de l'aspect paysager ainsi qu'au niveau éclairage extérieur.

La durée des travaux est estimée à : 2 à 3 mois

### **Demandes de subvention**

Ont été sollicité à ce jour :

- La Préfecture au titre de la DETR (minimum de 20%) – dossier déposé
- La Région Grand Est – demande en cours
- La CeA – demande en cours

### **Plan de financement prévisionnel du projet**

Annexé à la présente délibération

### **Avancement du dossier**

Une réunion de travail a eu lieu sur place le 5 mai et contact a été pris avec les services de la CAH pour le déplacement du candélabre.

Après cette délibération, il conviendra de déposer une déclaration préalable et une autorisation de travaux pour la régularisation de l'ERP.

### **DECISION**

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer l'offre de l'entreprise MOOG de Wingersheim les 4 Bans pour un montant HT de 98 950.- €
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier.

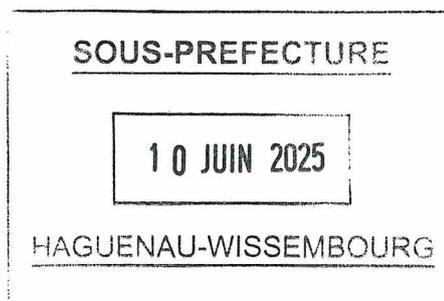
N° de la délibération : 2025_CM_34		Titre : Conseil Municipal Eglise – Aménagement de la rampe d'accès	
Pour		13	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

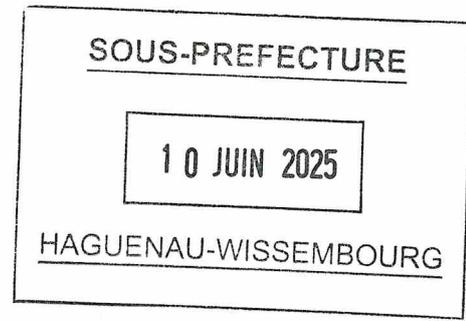
Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ



## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_35</b>	<b>Titre : Conseil Municipal Convention communale « Lager » entre la commune et l'association Particip'actif</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ :</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_35	Titre : Conseil Municipal Convention communale « Lager » entre la commune et l'association Particip'actif
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire Monsieur Nicolas UNDREINER	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Environnement et politique foncière	

Madame le Maire informe les conseillers que suite à différentes discussions en commission ou lors de nos points divers en séance du conseil municipal, il conviendrait de mettre en place la convention de partenariat entre la commune et l'association Particip'actif.

Cette convention sera la mise à disposition des parcelles qui se trouvent au « Lager », pour une durée à définir. Je vous propose, bien entendu, que cette mise à disposition se fasse à titre gratuit.

**DECISION**

Le Conseil municipal,

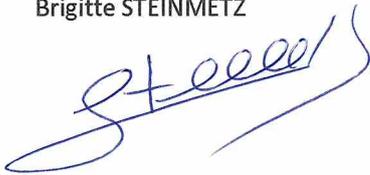
Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention communale « Lager » entre la commune et l'association Particip'Actif
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier.

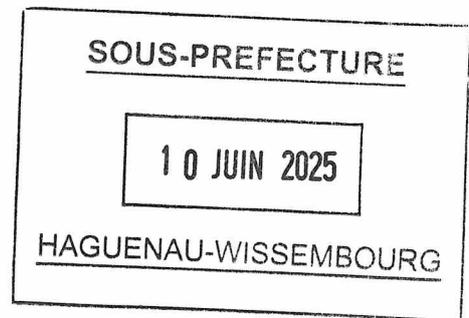
N° de la délibération : 2025_CM_35		Titre : Conseil Municipal Convention communale « Lager » entre la commune et l'association Particip'actif	
Pour			12
Contre			0
Abstention			1
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

Pour extrait conforme et exécutoire

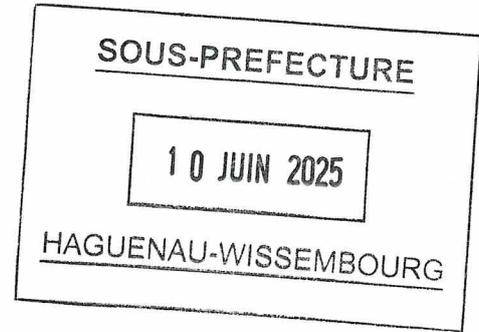
Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ





## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_36</b>	<b>Titre : Conseil Municipal Règlementation stationnement des 3.5T</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ :</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_36	Titre : Conseil Municipal Règlementation stationnement des 3.5T
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire informe les conseillers qu'il conviendrait d'instaurer une réglementation par rapport au stationnement pour les 3.5T dans le village et propose la mise en place d'un arrêté.

Pour cela, Madame le Maire souhaiterait avoir l'avis du conseil municipal.

**DECISION**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **D'INSTAURER** la réglementation par rapport au stationnement pour les 3.5T
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer un arrêté municipal
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier.

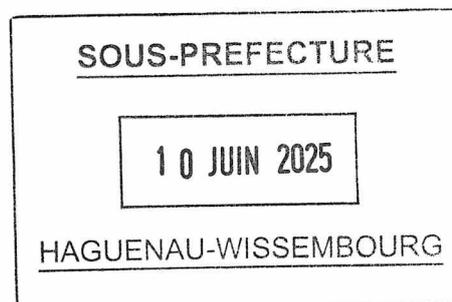
N° de la délibération : 2025_CM_36		Titre : Conseil Municipal Règlementation stationnement des 3.5T	
Pour			8
Contre			0
Abstention			5
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

Pour extrait conforme et exécutoire

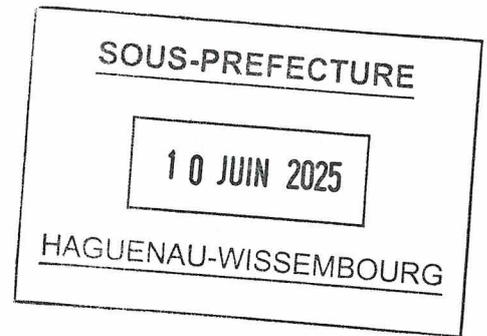
Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ





## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_37</b>	<b>Titre : Conseil Municipal Place de la Mairie – Mise en eau de la fontaine</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ : Procès-verbal du 31 mars 2025</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_37	Titre : Conseil Municipal Place de la Mairie – Mise en eau de la fontaine
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Environnement	

Madame le Maire rappelle aux élus que depuis l'année dernière la fontaine est hors d'usage étant donné que nous avons des soucis avec la pompe.

Une première intervention sur la pompe a été réalisée en 2022 pour un montant de 1.354.- € TTC.

En juillet 2024, un devis nous a été adressé pour la réparation pour un montant de 1.105.- € TTC.  
(Problème de déclenchement du circuit d'alimentation)

Madame le Maire laisse la parole à Monsieur Nicolas UNDREINER, qui rappelle que la commission embellissement lors de sa dernière réunion en a discuté et serait d'avis pour la remettre en eau.

Madame le Maire souhaiterait avoir l'avis des conseillers.

#### **DECISION**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- De se laisser un temps de réflexion et décide de reporter ce point à une séance prochaine

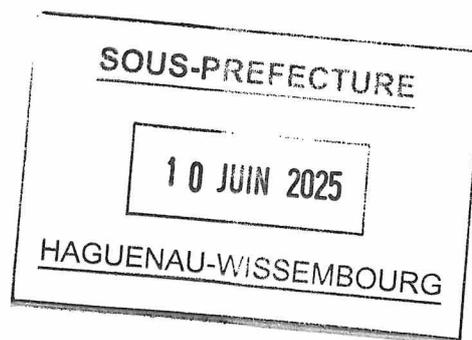
N° de la délibération : 2025_CM_		Titre : Conseil Municipal Place de la Mairie – Mise en eau de la fontaine	
Pour		13	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ







## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_38</b>	<b>Titre : Conseil Municipal ES – Redevance pour l'occupation du domaine public</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ :</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_38	Titre : Conseil Municipal ES – Redevance pour l'occupation du domaine public
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire donne connaissance au conseil municipal des règles relatives au calcul des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité dont les dispositions sont aujourd'hui codifiées aux articles R. 2333-105 et suivants du Code général des collectivités territoriales

Il s'agit des :

- RODP : redevance pour l'occupation du domaine public
- RODP provisoire : redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux

Elle propose au conseil :

- De calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- De fixer le montant de la redevance pour occupation et occupation provisoire du domaine public au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie par les articles du Code général des collectivités territoriales visés ci-dessus et de l'indication du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ayant décidé de publier les indices et index BTP sous forme d'avis au Journal Officiel de la République Française, soit un taux de revalorisation de 57,70% applicable à la formule de calcul.

#### DECISION

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- **ADOpte** la proposition ci-dessus qui lui est faite concernant la redevance d'occupation et la redevance provisoire d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier.

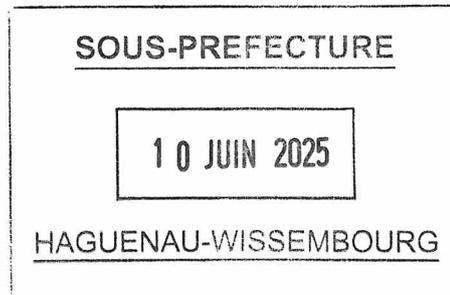
N° de la délibération : 2025_CM_38		Titre : Conseil Municipal ES – Redevance pour l'occupation du domaine public	
Pour			13
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : <b>ADOpte A L'UNANIMITE</b> DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS			

Pour extrait conforme et exécutoire

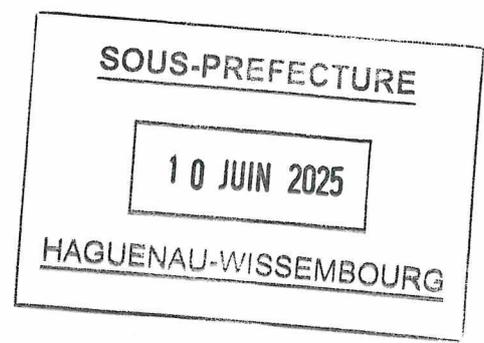
Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ







## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_39</b>	<b>Titre : Conseil Municipal SDEA – Rapport annuel de la commission locale d’assainissement</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ :</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_39	Titre : Conseil Municipal SDEA – Rapport annuel de la commission locale d'assainissement
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire informe les conseillers que suite à la dernière réunion de la commission locale assainissement, elle a transmis à tous les conseillers le rapport annuel 2024.

Madame le Maire laisse la parole à Patrice NONNENMACHER.

Monsieur Patrice NONNENMACHER affirme que la station se porte bien et les comptes également.

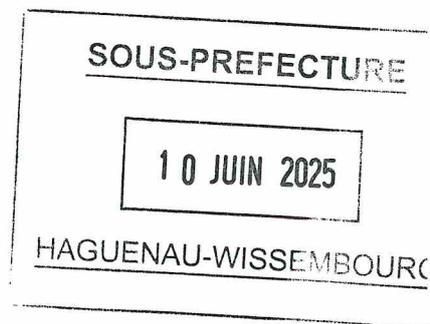
Le conseil municipal prend acte.

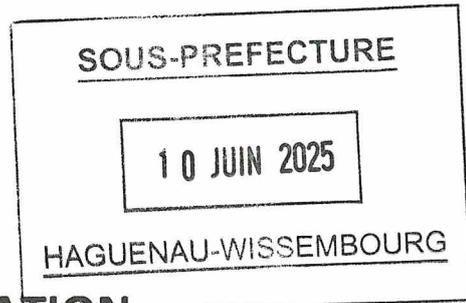
Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ





## DELIBERATION

### Extrait du registre du Conseil Municipal

<b>Conseil du 22 MAI 2025 – 20H</b>	
<b>Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim</b>	
<b>N° de la délibération : 2025_CM_40</b>	<b>Titre : Conseil Municipal Information par rapport à la Crèche Lily et Pablo</b>
<b>Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire</b>	<b>Date de la convocation : 13 MAI 2025</b>
<b>Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ</b>	<b>Secrétaire de séance : Madame Sevinç LOPEZ</b>
<b>PJ : Procès-verbal du 31 mars 2025</b>	

<b>Membres en exercice :</b>	<b>15</b>	
<b>Présent (e) s</b>	<b>11</b>	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Patrice NONNENMACHER, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Fernand VIERLING, M. Eric WOLFF, M. Matthieu JUNG, Mme Sevinç LOPEZ, Mme Sylvie PETER, Mme Vanessa ANTONI, Mme Sylvie HINCKER
<b>Absent (e) s excusé (e) s</b>	<b>3</b>	M. Jean-Claude SUGG, Mme Delphine FERNBACH, Mme Marie-Claire GERARD,
<b>Absent (e) s non excusé (e) s</b>	<b>1</b>	M. Fabien SCHOENFELDER
<b>Procuration (s)</b>	<b>2</b>	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Marie-Claire GERARD à M. Nicolas UNDREINER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_40	Titre : Conseil Municipal Information par rapport à la Crèche Lily et Pablo
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 13 MAI 2025
Service référent : Enfance et éducation	

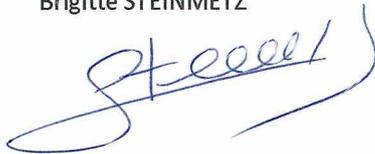
Madame le Maire informe les élus qu'initialement ce point a été mis à l'ordre du jour, pour leurs expliquer que la crèche Les Ptits Pandas – Lily et Pablo rencontre des difficultés suite à un manque d'effectif.

Madame le Maire explique qu'en date du 20 mai, le Groupe Lily et Pablo, nous a informé de la fermeture de la crèche Les Ptits Pandas le 1<sup>er</sup> août 2025.

Le conseil municipal prend acte.

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,  
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Sevinç LOPEZ

